

MOTION DES PERSONNELS DU COLLEGE INTERNATIONAL JEANNE D'ARC

Les annonces du plan « Choc des savoirs » du ministère dessinent une École créant un tri des élèves par niveau qui aboutira, les statistiques en attestent, à un tri social.

Par ailleurs, l'organisation matérielle de regroupements de niveaux va induire des contraintes telles sur tous les emplois du temps que les conditions d'étude pour les élèves et de travail pour les professeurs s'en trouveront encore dégradées. De plus, la quasi-absence de moyens financiers pour mettre en place les groupes de niveau aboutira à une dégradation de l'enseignement de quasiment toutes les autres disciplines.

Les personnels d'enseignement et d'éducation syndiqués et non syndiqués ainsi que les représentants des parents d'élèves des fédérations FCPE, PEEP, et du groupe GPI s'opposent fermement à ce projet.

C'est pourquoi nous voterons contre le tableau de répartition des moyens, qui applique une organisation structurelle contestable dans le fond mais aussi dans la forme. En effet aucun texte officiel entérinant les annonces ministérielles n'a, à ce jour, été publié. Nous refusons de valider par notre vote un TMRD non réglementaire ! C'est la deuxième année consécutive que le ministère place les personnels de l'Éducation nationale et les usagers dans le flou et potentiellement dans l'illégalité au moment où commence la tâche ô combien sérieuse et importante de préparer la rentrée suivante !

Par la présente motion :

- nous refusons le tri des élèves par la constitution de groupes de niveaux, stigmatisant les élèves en difficulté, et plaçant des élèves fragiles dans un groupe à 30 et au-delà.

Ce tri effectué en 6^{ème} par une évaluation opaque dans sa conception, la restitution des résultats, et inégalitaire dans sa passation (PAP non pris en compte, inégalité de la maîtrise des outils informatiques, ...), tri qui risque fort d'être pérennisé pour 4 ans pour nombre d'élèves tant le brassage de ces groupes est matériellement et pédagogiquement quasi impossible.

- nous refusons la dégradation des conditions d'enseignement de nos élèves :

- d'abord pour les élèves en difficultés par l'inefficacité reconnue des groupes de niveaux mis en place dans ces conditions, et la possible diminution de leurs heures de cours dans certaines disciplines,

- ensuite pour les autres par l'effectif pléthorique des groupes (32 à 33 annoncés par le rectorat) et la suppression des groupes à effectifs allégés dans d'autres matières (sciences, Langues Vivantes)

- enfin pour tous par la disparition de dispositifs pédagogiques ayant fait leurs preuves (AP, renfort, travail en groupes hétérogènes, approfondissement en français en 6^{ème} ...) ou d'offres pédagogiques (LCE, Langues Anciennes, ...)

- nous refusons la désorganisation de nos établissements :

- par la mise en parallèles de plusieurs classes en français et en mathématiques rendant la constitution de l'emploi du temps des élèves extrêmement difficiles, - par la fin du groupe classe dans plus de 30% minimum du temps horaire des élèves, avec pour corolaire l'impossibilité pour les professeurs de mathématiques et de français d'être professeurs principaux de ces niveaux puisqu'ils n'auront plus l'intégralité des élèves d'une classe alors que ce sont ces professeurs qui les voient le plus dans la semaine.

- par la remise en cause des projets pédagogiques, de sorties scolaires, dû au morcellement des classes

- nous refusons la diminution des moyens alloués aux enseignements de toutes les matières

- par l'absence de moyens supplémentaires suffisants donnés aux établissements pour couvrir la mise en place du choc des savoirs.

- par la disparition de certaines matières (la technologie en 6^{ème} depuis la rentrée 2023)

- nous refusons la dégradation des conditions de travail des personnels et la violence de la mise en place du choc des savoirs :

- par la dégradation de leurs conditions d'enseignements :

- groupes à 32, fin des groupes à effectifs réduits en sciences et en LV,

- fin de dispositifs tels que l'AP, fin de certaines options,

- suivi des élèves rendu ingérable par la disparition du groupe classe
temps gruyère nuisant aux temps de préparation, de mise en place de
l'engagement dans la vie des établissements,

- emploi du
projets pédagogiques, à

- par l'imposition brutale et sans concertation d'un dispositif qu'ils rejettent majoritairement car contraire à leurs convictions pédagogiques et à leur vision de l'école Républicaine de tous, pour tous, ambitionnant le meilleur pour chacun.

- par la remise en cause de la liberté pédagogique des professeurs, et la négation de leur expertise sur les difficultés pédagogiques des élèves et des dispositifs mis en place dans les établissements pour permettre à chacun de progresser à son rythme.

- nous refusons un dispositif organisant la fuite des élèves vers l'enseignement privé :

- par les parents refusant que leur enfant soit assignés pendant 4 ans dans un groupe d'élèves stigmatisés et dont le manque d'émulation et de brassage ne permettra pas de progrès
- par les parents des autres groupes qui constateront la dégradation des conditions d'enseignement dans les établissements publics (groupes pléthoriques, fin des groupes en sciences, des options, des dispositifs, des projets pédagogiques, ...)

Pour conclure, le dispositif « choc des savoirs » va donc trier, stigmatiser, mettre en concurrence, désorganiser les établissements, dégrader la qualité des enseignements dispensés dans les collèges publics.

Il va à l'encontre de la communication qui en est faite.

Nous ne pouvons accepter une telle dégradation au sein de l'Ecole Publique Républicaine qui doit permettre de vivre ensemble, de rassembler, et permettre à chacun avec ambition, et quel que soit son origine sociale et son histoire personnelle de suivre un enseignement public de qualité.

Nous demandons donc l'abandon du choc des savoirs,

Nous demandons des moyens :

- pour permettre de travailler avec des classes à effectifs raisonnables (25 élèves au plus),
- pour permettre de construire des groupes à effectifs réduits pour tous les élèves (LV, Sciences, Mathématiques, Français, ...),
- pour permettre de mettre en place des dispositifs innovants, pour permettre aux élèves en difficultés, et aux autres élèves de travailler ensemble et de progresser à leur rythme en diversifiant la pédagogie utilisée,
- pour permettre à chacun d'accéder aux TICE et ainsi de réduire la fracture numérique,

- pour obtenir un meilleur encadrement des élèves dans et hors de la classe (AESH, Personnels de vie scolaire, personnels médico-social, Psychologue de l'éducation Nationale),

Les personnels,
Les représentants des parents d'élèves
du collège International Jeanne D'Arc